



Agence de Sécurité sociale
pour les indépendants Provence Alpes
29 Boulevard de dunkerque
13002 Marseille

Document à conserver
NOTIFICATION D'AFFILIATION

000155

M. BRISEDOU SIMON
27 rue Oswald Ortis
13500 MARTIGUES

Objet : notification d'affiliation à la Sécurité sociale
pour les indépendants

Marseille, le 08/08/2019

Monsieur,

Suite à la déclaration de votre activité en tant que micro-entrepreneur, j'ai le plaisir de vous informer que vous êtes affilié à la Sécurité sociale pour les indépendants pour votre protection sociale obligatoire à compter du 01/08/2019.

Vos informations personnelles et professionnelles sont :



- Activité : **Micro-entrepreneur**
- Raison sociale : **BRISEDOU SIMON VICTOR THIBAUT**
- Numéro de Sécurité sociale (à rappeler dans toute correspondance) : **1 92 07 66 136 245 20**
- Groupe professionnel : **Commerçant**

La Sécurité sociale pour les indépendants est obligatoire et gérée par le régime général de la Sécurité sociale.

Vous dépendez de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence, pour votre couverture santé. *

Vous devez déclarer votre chiffre d'affaires et payer toutes vos cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires en fonction d'un pourcentage de ce chiffre d'affaires auprès de l'URSSAF.

Facilitez vos démarches en adhérant au **service gratuit et sécurisé de déclaration et de paiement en ligne** sur :
www.autoentrepreneur.urssaf.fr.

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre nouvelle activité et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Maclou RIGOBERT

* Si votre activité principale est agricole, la MSA continue de prendre en charge vos frais de santé

Pour vos prestations maladie :
3646 (0,06€/min + prix appel)
www.ameli.fr

Pour vos cotisations :
3698 (service gratuit + prix appel)
www.secu-independants.fr

Pour vos prestations retraites :
3648 (service gratuit + prix appel)
www.secu-independants.fr